

## **Le festival Musiques Démesurées recrute son/sa Directeur.rice**

### **(Profil détaillé)**

#### **Description de l'organisme**

L'association « Musique d'Aujourd'hui à Clermont », organisatrice du festival « Musiques Démesurées », (<http://www.musiquesdemesurees.net>) a été créée en 1981. Ses objectifs sont de jouer et diffuser la musique d'aujourd'hui sous toutes ses formes et en direction de tous les publics, de promouvoir et de soutenir la création et de solliciter les énergies locales et extérieures. Le festival a été créé en 1999.

Au cours des 23 éditions passées, le festival a créé une dynamique autour des musiques contemporaines en proposant une programmation diversifiée, invitant des artistes de divers horizons et en proposant différentes formes d'expressions artistiques (musique instrumentale - concerts, créations, installations, performances, etc.). Des rencontres et projets sont aussi proposés avec différents partenaires, (médiathèques, Éducation Nationale, centres socioculturels, etc.).

L'éducation artistique et culturelle, la rencontre de différents publics avec des propositions de médiation en collaboration avec des acteurs du territoire, la création musicale sous toutes ses formes (commande à des compositrices et compositeurs, installations sonores, etc.), l'ancrage dans le paysage culturel du territoire avec une relation forte avec de nombreux partenaires institutionnels et culturels et les actions menées dans un esprit collaboratif sont les axes forts de l'association.

Ainsi, la spécificité de la programmation du festival « Musiques Démesurées » répond de la diversité de la création musicale d'aujourd'hui sous différentes formes dans un souci d'éclectisme et en relation avec la spécificité du territoire. Le développement de résidences d'artistes avec des compositeurs permet de renforcer l'action de fond que recherche le Festival.

#### **Missions du Directeur / de la Directrice du festival Musiques Démesurées**

En étroite collaboration avec le Conseil d'Administration et l'équipe en charge du festival, le directeur / la directrice sera en charge de la coordination administrative, financière et juridique de la structure. Il/ elle sera en charge d'incarner la vitalité de l'association ainsi que la communication auprès des instances locales, nationales et internationales. Il/ elle sera en outre chargée de proposer à l'Assemblée Générale de l'association la programmation artistique annuelle, les projets de partenariat et plus généralement les orientations artistiques et culturelles du festival.

Les missions du Directeur / de la Directrice sont les suivantes :

- Il/elle assure la gestion au quotidien de la structure portée par l'association dans l'ensemble de ses composantes, artistiques, administratives et budgétaires dans le respect du budget voté et des conventions d'objectifs et de moyens pluriannuelles qui sont contractualisées avec les tutelles. Il/elle rend compte de son activité devant l'Assemblée Générale de l'association.
- Il/elle assure l'encadrement et le management des personnels intermittents et permanents sur lesquels il/elle a autorité, assurant de fait le suivi RH de l'ensemble des personnels engagés par l'association.
- Il/elle assure la consolidation des activités subventionnées : montage des dossiers, mise en place des conventions de partenariat, suivi des conventions, mise en œuvre de nouveaux partenariats, recherche de mécénats, analyse des dispositifs de financement mis en place par l'État, etc.
- Sous la responsabilité de l'Assemblée Générale et du bureau de l'association, il/elle propose

et met en œuvre les orientations artistiques et culturelles du festival. Il/elle conçoit une programmation du festival répondant à un projet artistique, culturel et éducatif, en cohérence avec les disponibilités financières de l'association. La programmation est soumise à l'Assemblée Générale et à son bureau.

- Il/elle mobilise autour du projet de l'association les réseaux artistiques, culturels et éducatifs : les services de l'État, les services de la ville de Clermont-Ferrand et de la Métropole, ceux de la région Auvergne Rhône Alpes, ceux du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et, plus largement, les réseaux nationaux, tout en conservant un ancrage fort sur le territoire.

Après un diagnostic sur les activités actuelles de l'association, il sera souhaitable de repenser la conception du festival. Il sera par exemple possible de revoir la forme actuelle du festival (période de deux semaines en novembre) sur une ou plusieurs autres périodes courtes dans l'année, en associant étroitement les projets de création, d'animation jeunes publics, la programmation tout public et de rayonnement du festival sur le territoire régional.

### Descriptif du poste de Directeur / Directrice

#### **Programmation du festival**

- Conception d'une programmation annuelle répondant à un projet artistique qui mette en valeur la création musicale contemporaine associée à des œuvres du répertoire dans un esprit d'ouverture et de pluridisciplinarité artistique suivant les axes forts de l'association : création musicale sous toutes ses formes, éducation artistique et culturelle, rencontre avec des publics variés, renouvellement générationnel, social et géographique de la fréquentation du festival.
- Participation à l'élaboration des orientations stratégiques et budgétaires de la structure.

#### **Relations avec les partenaires institutionnels**

- Relations administratives avec les tutelles et les financeurs ;
- Suivi des demandes de subventions et d'aides spécifiques sur les projets ;
- Montage des dossiers de subvention ;
- Suivi des mises en œuvre des conventions.

#### **Relations de communication et rayonnement de l'association**

- Communication sur la création en musique contemporaine
- Développer, restructurer et faire vivre l'association

#### **Gestion administrative générale**

- Rédaction, gestion et suivi des contrats : résidences d'artistes, conventions, cessions, commandes, prestataires, édition des bulletins de paye, etc.
- Contrôle de conformité des activités de l'association : contrats de licences, assurances, relations avec les banques, avec le cabinet comptable, avec le Commissaire aux comptes, etc.

#### **Coordination et organisation des activités de l'association**

- Mise en place des contrats avec les artistes, avec les personnels permanents et non permanents ;
- Supervision des paiements ;
- Mise en place des plannings ;

- Suivi de la communication : suivi de la charte éditoriale, relations avec les graphistes, avec les agences de communication, avec les médias, etc.

### Profil du candidat / de la candidate

- Il/elle doit avoir une expérience avérée et remarquable, tant organisationnelle qu'artistique, dans la conduite et la gestion d'une manifestation festivalière dédiée à la création musicale.
- Il/elle a de réelles connaissances et compétences dans ce domaine et doit faire preuve d'une réflexion approfondie sur la diversité de la programmation au sujet de laquelle il ou elle a des capacités à développer des propositions originales.
- Il/elle a une bonne connaissance des réseaux nationaux et internationaux de la création musicale contemporaine.
- Il/elle a une bonne connaissance des problématiques économiques des secteurs artistiques et des aides spécifiques au secteur musical. Il/elle a de réelles compétences en droit du travail, en gestion et en administration des entreprises de la culture.
- Il/elle a de bonnes capacités rédactionnelles et le sens de l'organisation. Il /elle maîtrise au moins l'anglais.
- Il/elle a des qualités relationnelles, des compétences managériales et une véritable aptitude à diriger le festival, notamment dans les rapports avec son équipe, les tutelles, les professionnels et les partenaires privés.
- Il/elle possède un esprit d'initiative, de fortes capacités d'analyse et d'anticipation, d'organisation avec le sens des priorités et des responsabilités, de la rigueur et un sens de l'engagement.
- Il/elle a des compétences qui relèvent d'un niveau d'étude Bac + 5 ou équivalent ; études approfondies en musique et/ou musicologie.
- Il/elle est titulaire du Permis B.
- Maîtrise souhaitable des logiciels : Excel, Indesign

### Rémunération envisagée

Selon CCNEAC (groupe 1) et expérience

### Lieu

Clermont-Ferrand

### Site web de l'entreprise/de l'organisme

<http://www.musiquesdemesurees.net>

### Modalités pratiques :

- Les candidats/candidates doivent envoyer leur dossier au plus tard le 30 avril 2022
- Aucune candidature parvenue après cette date ne sera prise en compte.
- Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un pré-dossier indiquant les axes majeurs du projet artistique et culturel et un curriculum vitae détaillé.

- Les candidats/candidates retenus/es développeront leur projet qu'ils/elles auront chiffré. Ils/elles défendront leur dossier artistique complet devant un jury composé du président et de membres de l'association, de représentants/représentantes des partenaires institutionnels (État, Ville de Clermont-Ferrand, Clermont Auvergne Métropole, Région Auvergne Rhône Alpes, Conseil Départemental du Puy de Dôme), et du monde de la création musicale contemporaine.
- Le poste est à pourvoir le plus rapidement possible. Il s'agit d'un emploi à temps plein avec une résidence impérativement à Clermont-Ferrand. Période d'essai jusqu'à la fin 2022 puis CDI.

**Les candidatures sont à adresser**

Par courrier à :

Monsieur le président du Festival Musiques Démesurées  
Musiques Démesurées  
74 Bis Av. des Thermes,  
63400 Chamalières

→ Par mail : [musiquesdemesurees@yahoo.fr](mailto:musiquesdemesurees@yahoo.fr)